

Référents Service Formation Continue

Loïc Kerisit

Chargé d'ingénierie en formation continue
loïc.kerisit@univ-lemans.fr
02.44.02.21.41

Pauline Félix

Technicienne en Formation Continue
pauline.felix@univ-lemans.fr
02.43.83.30.75

Service Formation Continue - Le Mans Université

Boulevard Pythagore 72 085 Le Mans Cedex 9
02 43 83 30 70
sfc@univ-lemans.fr
univ-lemans.fr



Formation qualifiante
L'assurance construction

Le secteur du BTP Bâtiment et des Travaux Publics est l'un des principaux acteurs de l'économie française avec un chiffre d'affaires dépassant les 200 milliards d'euros (dont 68% généré par le bâtiment et 32% par le BTP). Il regroupe plus de 519 140 entreprises (dont 92% dans le bâtiment et 8% dans les TP) et représente 1, 307 millions de salariés.

L'acte de construire comporte de nombreux risques. Ces risques, qui font l'objet de garanties d'assurances légalement obligatoires, sont complexifiés par l'intervention de nombreux acteurs. Ce dispositif de formation a pour vocation de développer les compétences dans l'assurance construction, un domaine qui nécessite une expertise multiple : d'un point de vue technique, juridique et économique.

I Objectifs

- Appréhender l'environnement de la construction, les acteurs, les nouvelles méthodes de construction et les principales pathologies du bâtiment, afin d'identifier les risques en construction.
- Maîtriser les aspects juridiques et techniques de l'assurance construction.
- Maîtriser les aspects économiques liés aux contrats d'assurance construction.

I Compétences visées

- Approfondir ses connaissances des différents acteurs de la construction et du BTP et leurs responsabilités.
- Etre à jour des nouvelles innovations techniques, nouveaux produits et des nouvelles exigences réglementaires : thermique, acoustique, accessibilité, environnement.
- Identifier les pathologies courantes dans la construction et appréhender les pathologies des bâtiments BBC, passifs et des énergies renouvelables pour en évaluer les risques.
- Déterminer un tarif, calculer les primes d'assurance.
- Maîtriser la procédure de gestion des sinistres construction; clarifier les responsabilités en cas de sinistre.

I Programme de la formation

Module 1 : Métiers et techniques de la construction - 21 heures

L'Environnement BTP - les acteurs

Les innovations techniques et les évolutions de la réglementation dans le BTP

Les pathologies du bâtiment

Module 2 : La gestion financière des garanties en assurances construction - 7 heures

Gestion de sinistre / Enjeux économiques : analyse de la sinistralité, tarification, provisionnement

Module 3 : Droit de la construction - 17.5 heures

Le droit : Responsabilité civile et RC décennales / L'assurance construction

Cas pratique : 9.5 heures // Total : 55h

I Durée de la formation

Volume horaire total : 55h

I Calendrier

La formation se déroule : Mars (3 jours), Avril (2 jours) & Mai 2020 (1 journée et demie)

Module 1 : mars 2020	Module 2 : avril 2020	Module 3 : mai 2020
Formation à l'université 10, 11 & 12 mars	Formation à l'université 07 & 08 avril	Formation à l'université 12, 13 & 14 mai

Groupe : 20 stagiaires

Lieu : Le Mans Université

I Modalités pédagogiques

- Mise à niveau et prise de connaissance de ressources pédagogiques dans le domaine (via une plateforme médiatisée de formation accessible à distance)
- Formation : apports théoriques et méthodologiques, analyse de cas, retour d'expériences.
- Evaluation : réalisation et résolution de cas pratique.

I Modalités de validation

Evaluation sous forme de cas pratique à réaliser à distance et à remettre sur la plateforme de formation à distance.

Une attestation de réussite à la formation est délivrée à l'issue de la formation.

I Public / Pré-requis

Salarié de compagnie d'assurance, agents d'assurance, collaborateurs d'agences d'assurance.

Avoir une connaissance des fondamentaux de la construction (Opérations de construction) et des aspects juridiques liés à l'assurance construction (RC, loi Spinetta, l'assurance construction...).

Avoir un premier niveau de pratique dans le domaine de l'assurance construction en souscription / gestion / sinistres.

I Tarif

1 320€

Salarié : la formation est un bloc de compétences de la Licence professionnelle Assurance banque Finance, métiers de l'assurance, enregistrée au RNCP, avec un financement via le CPF ou le plan de formation (code CPF : 284083).

Travailleurs indépendants : Contacter le FIF PL.

I Inscription

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription au Service de Formation Continue à Pauline Félix avant le 30 novembre 2019.